

Assemblée générale du 15 juin 2023 : résultats des votes

En application de l'article R. 22-10-30 du Code de commerce, Exail Technologies informe ses actionnaires sur le résultat des votes émis lors de son Assemblée générale Ordinaire et Extraordinaire du 15 juin 2023.

Les 94 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance pour l'ensemble des résolutions possédaient 12.101.048 actions représentant 19.507.584 droits de vote.

N°	Résolution	Pour Voix %	Contre Voix %	Abst. Voix %	Résultat
1.	Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 – Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement	19.507.584 100%	-	-	Adoptée
2.	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022	19.507.388 99,99%	196 <0,001%	-	Adoptée
3.	Affectation du résultat de l'exercice	19.507.584 100%	-	-	Adoptée
4.	Affectation d'une partie du report à nouveau en réserves	19.507.584 100%	-	-	Adoptée
5.	Distribution exceptionnelle en nature d'actions de la société PRODWAYS GROUP	19.292.975 98,90%	-	214.609 1,10%	Adoptée
6.	Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés et approbation de ces conventions - Approbation de la modification de la convention de prestation de services conclue avec PRODWAYS GROUP, aux termes de laquelle EXAIL TECHNOLOGIES rend des prestations de services en matière financière à PRODWAYS GROUP	19.314.122 99,85%	29.000 0,15%	-	Adoptée*
7.	Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés et approbation de ces conventions - Approbation de la modification de la convention de prestation de services conclue avec PRODWAYS GROUP, aux termes de laquelle EXAIL TECHNOLOGIES rend des prestations de services en matière corporate à PRODWAYS GROUP	19.314.122 99,85%	29.000 0,15%	-	Adoptée*
8.	Fixation du montant de l'enveloppe de rémunération des administrateurs	19.507.075 99,99%	-	509 0,0026%	Adoptée
9.	Approbation de la politique de rémunération du Président-Directeur général	16.186.438 82,97%	3.320.637 17,02%	509 0,0026%	Adoptée
10.	Approbation de la politique de rémunération du Directeur général délégué	16.186.438 82,97%	3.320.637 17,02%	509 <0,001%	Adoptée
11.	Approbation de la politique de rémunération des administrateurs	19.506.975 99,99%	100 <0,001%	509 <0,001%	Adoptée
12.	Approbation des informations visées au I de l'article L.22-10-9 du Code de commerce	19.019.145 97,50%	488.439 2,50%	-	Adoptée

* Les personnes intéressées n'ont pas pris part au vote

N°	Résolution	Pour Voix %	Contre Voix %	Abst. Voix %	Résultat
13.	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Raphaël GORGÉ, Président-Directeur général	18.781.749 96,27%	725.326 3,71%	509 <0,001%	Adoptée
14.	Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice écoulé ou attribués au titre du même exercice à Madame Hélène de COINTET, Directrice générale déléguée	18.445.680 94,56%	1.061.904 5,44%	-	Adoptée
15.	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de faire racheter par la Société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L.22-10-62 du Code de commerce	17.061.873 87,46%	2.445.711 12,54%	-	Adoptée
16.	Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue d'annuler les actions rachetées par la Société dans le cadre du dispositif de l'article L.22-10-62 du Code de commerce	19.040.245 97,60%	459.339 2,40%	-	Adoptée
17.	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes	19.507.584 100%	-	-	Adoptée
18.	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de crance (de la Société ou d'une des société du Groupe), et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre (par la Société ou une société du Groupe), avec maintien du droit préférentiel de souscription	16.784.921 86,04%	2.655.663 13,61%	67.000 0,34%	Adoptée
19.	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de crance (de la Société ou d'une des société du Groupe), et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre (par la Société ou une société du Groupe), avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public (à l'exclusion des offres visées au 1 de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier) et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange	15.646.707 80,21%	3.860.877 19,79%	-	Adoptée
20.	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour émettre des actions ordinaires donnant, le cas échéant, accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de crance (de la Société ou d'une des société du Groupe), et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires à émettre (par la Société ou une société du Groupe), avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au 1 de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier	15.646.511 80,21%	3.794.073 19,45%	67.000 0,34%	Adoptée
21.	Autorisation, en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, de souscription de fixer, dans la limite de 10% du capital par an, le prix d'émission dans les conditions déterminées par l'Assemblée	15.809.578 81,05%	3.631.006 18,61%	67.000 0,34%	Adoptée
22.	Autorisation d'augmenter le montant des émissions	15.579.216 79,86%	3.927.859 20,14%	309 0,01%	Adoptée
23.	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital dans la limite de 10% du capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	16.212.700 83,11%	3.227.884 16,55%	67.000 0,34%	Adoptée
24.	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L.3332-18 et suivants du Code du travail	19.249.919 98,68%	257.665 1,32%	-	Adoptée

N°	Résolution	Pour Voix %	Contre Voix %	Abst. Voix %	Résultat
25.	Modification de l'article 13bis-B des statuts afin de modifier les modalités de désignation d'un Administrateur salarié en application de l'article L.225-27-1 du Code de commerce	19.507.584 100%	-	-	19.507.584 100%
26.	Pouvoirs pour les formalités	19.507.584 100%	-	-	19.507.584 100%

À propos de Exail Technologies

Exail Technologies est le nouveau nom du Groupe Gorgé, adopté après la transformation du groupe à la fin de l'année 2022, désormais focalisé sur les activités de sa filiale Exail. Exail Technologies est une entreprise industrielle spécialisée dans les hautes technologies dans le domaine de robotique autonome avec une intégration verticale des métiers. Le groupe propose des systèmes complexes de drones, de navigation, ainsi que des produits pour l'aérospatial et la photonique. Exail Technologies assure performance, fiabilité et sécurité à ses clients civils et militaires opérant dans des environnements sévères et génère ses revenus dans près de 80 pays.

Exail technologies est coté sur Euronext Paris Compartiment B (EXA).

www.exail-technologies.com

Contacts :

Relations investisseurs

Hugo Soussan
Tel. +33 (0)1 44 77 94 86
h.soussan@exail-technologies.com

Relations médias

Manon Clairet
Tél. +33 (0)1 53 67 36 73
mclairret@actus.fr

Anne-Pauline Petureau
Tel. +33 (0)1 53 67 36 72
apetureau@actus.fr